




Programme de la formation

Sensibilisation à la prévention des Risques Psychosociaux

-  En groupe sur site
-  14 heures sur 2 jour(s)
-  Tout public · 10 participants maximum
-  À partir de 2 900 € HT / 3 480 € TTC par participant

Description courte

Prévenir les Risques Psychosociaux au sein de son entreprise ou institution répond à l'enjeu sociétal de la Qualité de Vie au Travail. Cette formation vous donne la mesure et les outils d'une démarche de prévention à mettre en place au sein de votre organisation.

Profil des participants

Personnel d'encadrement, Responsables RH, Responsables Relations Sociales, Chef de projet QVT, Responsable santé et sécurité, assistante sociale.

Prérequis

Aucun pré-requis

Objectifs

Connaître le cadre juridique des RPS et de la QVT,
S'approprier les comportements managériaux adaptés aux RPS,
Développer et mettre en place des actions de prévention aux RPS

Aptitudes et compétences visées / attestées

Savoir mettre en place une démarche de prévention des risques psychosociaux, en lien avec les partenaires sociaux, les collaborateur-trices, le Service de Santé au Travail

Contenu

- Les Risques Psychosociaux – 1 jour

Définir les risques psychosociaux : de quoi parle-t'on ?

Le cadre légal

Identifier les facteurs des risques psychosociaux

- La démarche de prévention des risques psychosociaux – 1 jour
-

Identifier les acteurs

Établir un diagnostic

Mettre en place un plan d'actions

Mettre en place le suivi du plan d'actions

Développer les actions de communication et de Bien-être

Pédagogie et organisation

Outils pédagogiques :

Apports théoriques, apports pratiques via des études de cas, des vidéos. Quiz pour valider les connaissances acquises à chaque étape.

Mode de validation

Pour chaque thème abordé pendant la formation, un quizz est à réaliser pour valider l'apprentissage.

Une étude de cas en fin de parcours est à réaliser et valide l'obtention de l'attestation d'assiduité.

Financements possibles

Financement Plan de Développement des Compétences Entreprise/Institution - Financement Individuel.

Modalités et délai d'accès

Défini avec vous

Intervenant

Anne Suau - Psychologue, certifiée Formatrice à la Prévention des Risques Psychosociaux par l'INRS
